L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 11 NOVEMBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN 11 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par R. M. & B. J. Montgomery au No 160 de la rue du Canal, entre Camp et St. Charles, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par S. Guinault, au coin des rues Chartres et Toulouse,—un lot de meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au magasin de J. Turcotte, 159 rue du Canal—tout le stock de marchandises sèches de choix; et à leur salle d'encan No 31 de la rue des Magasins—habillements fashionables, chapeaux, etc.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—bottes, souliers et brodequins.

$250,000 de marchandises sèches à l'encan.—Ce soir commencera, à 7 heures, au magasin de Mr J. Turcotte, rue du Canal 159, pour cause de liquidation, une grande vente de marchandises sèches à l'encan, par le ministère de MM. Hoffman, Marks & Cie. Le stock est immense et vaut, dit-on, plus de $300,000. Une annonce, insérée plus loin, contient une liste de ces marchandises. Nous y renvoyons les dames. Pour activer la liquidation, Mr Turcotte fera ses ventes habituelles de détail pendant le jour jusqu'à cinq heures du soir et à sept heures commencera la criée. Il en sera ainsi tous les jours jusqu'à ce que le stock soit écoulé. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Jeudi, 11 Novembre 1875.

VARIÉTÉS —Mme l'Archiduc.
ST-CHARLES —Ben McCullough.
ACADÉMIE—Jim Bludo.

La question des Ecoles Publiques.

Lorsque, récemment, la nomination d'un professeur de couleur à l'école supérieure des garçons de la rue Bourgogne, vint raviver la question irritante du mélange des races dans les écoles publiques, nous fûmes d'avis qu'il n'y avait pas lieu d'appeler un meeting populaire, ni de créer une nouvelle agitation à ce sujet. Demander à des fonctionnaires usurpateurs ou à un Bureau de directeurs, créé contrairement à toute légalité et à toute règle de justice, le redressement de tels ou ou tels griefs particuliers, c'était s'exposer à ajouter à ces griefs l'humiliation d'un refus de la part de gens qui devaient tirer avantage de ce qu'on voulait bien reconnaître leur autorité, pour persister dans l'abus qu'ils en font.

C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. Les directeurs contre lesquels les plaintes étaient surtout dirigées, se sont bien gardés de se retirer et MM. Shaw et Billings qui ont donné leur démission étaient précisément ceux qui désapprouvaient les manières de faire de la majorité. En offrant les deux places vacantes à des citoyens respectables, Mr. Brown, le surintendant, savait bien que ceux-ci refuseraient et il a joué là une pitoyable comédie.

On a donc fait fausse route en demandant aux autorités qui ont le contrôle des écoles de se réformer elles-mêmes et on s'est exposé de gaieté de cœur à un échec. Mieux eût valu, certainement, patienter un an de plus et ne pas ressusciter mal à propos cette question des écoles alors qu'il était à peu près certain qu'on ne pourrait obtenir une juste solution.

C'est le système tout entier qui est illégal, vicieux et mauvais; c'est donc au système qu'il faudra s'attaquer lorsque le moment sera venu de le faire avec succès. Mais nous doutons qu'il soit politique de soulever la question dans la prochaine législature, car ce serait ajouter aux difficultés qu'auront à surmonter les conservateurs pour obtenir des lois garantissant la loyauté de l'enregistrement et la liberté et la sincérité des élections et, en même temps, quelques mesures pour la diminution immédiate des impôts. Il faut renvoyer à une autre législature, autrement composée, le soin de refaire la législation relative à l'éducation publique.

Mais, d'ici à ce que nous ayons un nouveau gouvernement apte à réaliser cette réforme, s'en suit-il que nous devions nous soumettre à payer au bureau d'écoles, composé comme il l'est, une somme annuelle de quatre cent mille piastres, pour la taxe municipale, sans parler des deux cent mille piastres fournis à l'Etat, sous prétexte aussi d'éducation publique. Ce n'est pas notre avis. Il y a là une véritable spoliation. La loi ne peut contraindre une population à faire une gratuité de pareille importance, sans accorder au moins à cette population le droit de contrôler, par elle-même ou par ses représentants, l'emploi des fonds dont on l'oblige à faire cadeau au budget de l'éducation publique.

La taxe municipale d'école, telle qu'elle existe aujourd'hui, est clairement inconstitutionnelle et nous ne doutons pas qu'elle ne soit déclarée telle par les cours des Etats-Unis. La question peut être portée devant la Cour de Circuit au nom de tout contribuable étranger ou non résident et nous croyons que le moment est venu de recourir à ce moyen.

Parmi les résolutions qui ont été adoptées au meeting de la place Lafayette, le 29 septembre dernier, nous trouvons celle qui suit:

4° Que si nous ne parvenons point, par les moyens actuels, à régler la question des écoles, nous déclarons que nous demanderons aux tribunaux des Etats-Unis de se prononcer sur la validité de la taxe, que nous savons déjà être injuste, oppressive et qui—nous avons de bonnes raisons de le croire—est inconstitutionnelle.

Le comité, nommé par le meeting, doit être actuellement bien convaincu qu'il n'y a rien à espérer de MM. Brown, Boothby et de leurs créatures du Bureau des Ecoles. Il y a donc lieu de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la résolution que nous venons de reproduire. Nous appelons sur ce sujet l'attention du comité et, si le comité néglige d'agir, nous engageons l'Union des propriétaires à prendre l'affaire en main.

La chose en vaut la peine, car la taxe métropolitaine et la taxe du parc sont inconstitutionnelles, au même titre que la taxe d'école. Ces trois taxes réunies forment un total de plus d'un million de dollars.

S'il est possible d'obtenir, soit par voie de mandamus, soit par voie d'injonction, soit par toute autre forme de procédure, un ordre de cour qui interdise au Conseil municipal de lever ces trois taxes, la ville se trouvera allégée, pour 1876, d'une très lourde charge, et elle sera débarrassée de la police métropolitaine et de l'organisation actuelle des écoles. Il sera facile de remplacer la police métropolitaine par des gardes de nuit particuliers payés par les habitants et de substituer à l'organisation actuelle des écoles, une nouvelle organisation dont les dépenses seront couvertes par des souscriptions volontaires et par les contributions des familles qui y enverront leurs enfants.

En coupant les vivres à la police métropolitaine, on supprimerait une organisation assez peu utile à la communauté, mais qui constitue la principale force du parti radical, et en désorganisant les écoles, telles qu'elles sont constituées actuellement, on détruirait, dans sa racine, un mal social dont les conséquences sont incalculables.

L'éducation publique mal dirigée est plus dangereuse qu'utile et nous aimerions mieux voir les écoles gratuites fermées pendant un an, à la Nouvelle Orléans, que de les voir rester sous le contrôle des politiciens noirs et blancs qui sont à la tête de l'organisation actuelle.

Ne tardez pas à acheter
Ne tardez pas à acheter
Des billets pour le tirage d'or
Des billets pour le tirage d'or
Qui a lieu le 27 décembre
Qui a lieu le 27 décembre
A l'Académie de Musique
A l'Académie de Musique
$500,000 en or distribués en lots
$500,000 en or distribués en lots.

JOS. B. HUBBARD.—Il faut y aller pour y croire, et franchement nous n'y croirons pas avant de nous être rendus nous-mêmes au coin des rues Remparts et Perdido. Il y a là des meubles de toute beauté qui se vendent à des prix d'une surprenante modicité. C'est que M. Jos. B. Hubbard veut se retirer des affaires, qu'il liquide, et qu'il a hâte d'écouler son stock.

LE PLAN DES BONS A PRIME.—Nous recevons au sujet de l'attitude prise par l'*Abeille* sur le plan de conversion des dettes de la ville en Bons à prime, une communication que nous insérons volontiers, mais en faisant remarquer que nos objections n'ont jamais porté sur le mode proposé mais sur son application à toutes les dettes bonnes ou mauvaises, légales ou illégales. L'auteur du communiqué dit que c'est une affaire à juger par les tribunaux, mais il nous semble que l'administration actuelle a le devoir de faire elle-même la distinction et de se refuser à reconnaître les dettes illégales jusqu'à ce qu'elle soit forcée de les admettre par décision judiciaire finale. Ce que nous lui reprochons c'est d'offrir aux créances frauduleuses un moyen de se transformer en créances reconnues et d'obtenir de nouveaux titres. Le communiqué ne répond pas à nos objections, si souvent répétées sur ce point.

(Communiqué.)

Messieurs les éditeurs de l'*Abeille*,

Votre article de samedi dernier intitulé: "Un peu de lumière dans le chaos" est de tous ceux publiés jusqu'à ce jour par votre journal, le seul qui soit encore entré dans le vif de la question, et c'est avec satisfaction que nous vous voyons commencer à rendre justice au "Premium Bonds Plan" c'est le résultat auquel nous espérions vous voir arriver par la pente loyale et droite de votre jugement habituel, et si nous nous empressons de le constater, c'est parce que l'*Abeille* qui est si habituellement l'organe de nos plaintes légitimes, avait jusqu'à ce jour témoigné contre ce mode de liquidation de toutes nos dettes, une défiance que nous ne comprenions pas très bien malgré l'habileté de forme dans laquelle ces objections étaient généralement présentées.

Maintenant que toutes les garanties possibles ont été données au public pour prévenir tout doute dans le succès de la mise en pratique du plan—il est bon, croyons-nous, que toute opposition inopportune cesse pour faire place à un concours loyal qui permette de généraliser au profit des esprits timides tous les avantages que ce système combat.

Nous sommes en présence de deux ennemis, en apparence irréconciliables—les propriétaires d'un côté, c'est-à-dire les payeurs de taxes, et les porteurs de bons de ville—ou en d'autres termes débiteurs et créanciers, et, quelle qu'ait été la valeur des arguments employés jusqu'ici pour réduire le nombre de ces derniers ou la légitimité de leurs droits, on nous accordera qu'on n'a pu, jusqu'à ce jour, faire comprendre à un seul qu'il eût à se défaire d'aucun de ses titres—il ne s'agit donc pas de savoir si ces titres ont été légitimement acquis, il s'agit de savoir s'ils ont été légalement émis. Cette question est du ressort des tribunaux et nous n'y pouvons rien. En attendant cette solution, devons-nous rester les bras croisés? Que doivent faire les administrateurs qui, sous la pression de l'opinion publique et sous celle de leur propre conscience, doivent appliquer un remède?

Les créanciers veulent être payés, et c'est leur droit; les débiteurs disent ne pas le pouvoir. Ceci est admis, les administrateurs, intermédiaires dans cette circonstance des uns et des autres, adoptent un moyen qui concilie le but à atteindre, en même temps qu'il permet d'y arriver; c'est un essai loyal, c'est une tentative honnête dont nul ne conteste le désintéressement. Et en présence des difficultés qu'il y avait à vaincre et de celles qui restent encore à surmonter—il est bon, il c'est notre conviction bien intime, d'apporter notre concours moral à une œuvre si bien intentionnée dans le but, si honorable dans sa forme.

Que la ville collecte le strict nécessaire et laisse venir les évènements voilà ce que prêchent certains propriétaires myopes qui ne peuvent voir qu'on ne peut séparer la question de la collecte de celle de la taxe, et qu'il est impossible que la ville puisse rester dans la loi et hors de la loi en même temps.

Si nous voulons rester dans l'ornière, il faut admettre que nous devons accepter en même temps le cortège habituel des maux dont nous nous plaignons. Taxes pour intérêts échus et à échoir, taxes pour ceci, taxes pour cela, etc. C'est à dire la même kyrielle de sacrifices effrayants dont nous sommes tous les jours témoins. Ventes, saisies, frais, ruine et misère—désolations partout et pour tous.

Nos administrateurs actuels ont réduit déjà les dépenses de la ville, nous avons la preuve à chaque réunion du Conseil, qu'ils s'ingénient à les réduire au minimum, et qu'ils sont de bonne foi dans leurs efforts.

Le moyen actuel d'éteindre la dette nous offre la perspective assurée d'une réduction immédiate dans les taxes—le remède vient au moment où nous succombons sous la charge, et croyez-vous qu'il soit sage dans nos derniers efforts et nos dernières ressources d'essayer d'entraver un mouvement qui déjà, les preuves en sont là, a acquis en si peu de temps toute la valeur d'un fait accompli.

Nous espérons donc, messieurs les Editeurs de l'*Abeille*, vous voir soutenir dans l'avenir la cause des "*Premium Bonds Plan*" et lui accorder l'appui, toujours si précieux de votre honnête et courageux concours. L'un de nos louisianais de la vieille roche, et l'un des plus estimés parmi ceux-là a publié ces jours-ci un article remarquable sur le rôle que l'*opinion publique* était appelée à jouer maintenant et plus que jamais comme guide et point d'appui pour retrouver notre route au milieu de l'affreux chaos dans lequel nous pataugeons. C'est en nous plaçant au même point de vue que nous nous sommes senti encouragé à vous écrire ce qui précède en vous priant de l'accueillir avec le même esprit qui l'a guidé, celui du bien public.

UN ABONNÉ.

PENNSYLVANIE.—Une dépêche, adressée de Washington, au "Courrier Journal" de Louisville, à la date du 7 novembre dit que d'après des nouvelles dignes de foi reçues de la Pennsylvanie, le résultat de l'élection dans ce dernier Etat n'est pas dû entièrement à la fraude, car grâce à l'habileté et au zèle des chefs démocrates de Philadelphie, les majorités ordinaires des coteries qui font un métier de fabriquer des bulletins, ont été réduites à huit ou dix mille votes, ce qui donnait à Hartrauft une majorité totale de cinq à six mille voix seulement.

Les républicains ont triomphé en profitant des préjugés religieux que Grant avait éveillés à DesMoines, dans l'Iowa, et de l'influence silencieuse mais efficace des loges KnowNothing. Ils ont suivi la même ligne de conduite au New Jersey et un peu dans le Maryland.

—Nous lisons dans le *Courrier* de San-Francisco, du 29 octobre:

Alfred A. Macé, l'avocat français, bien connu de nos compatriotes, est mort subitement à la suite d'une hémorrhagie des poumons. Le défunt était âgé de 43 ans. Venu en Californie en 1849, il comptait parmi les pionniers de ce pays.

Un de nos compatriotes nommé André Lemaitre, arrivé récemment de la Nouvelle-Orléans, s'est suicidé avant-hier soir à son domicile en se tirant un coup de pistolet dans la tête. Il a laissé une lettre adressée à son beau-frère, André Dufour, dans laquelle il le priait de prendre la somme de 48 dollars qu'il trouverait dans sa malle, afin de le faire enterrer décemment. Le défunt était célibataire et âgé de 34 ans. On prétend qu'il possédait une certaine fortune consistant en propriétés à la Nouvelle-Orléans, mais que dans ces derniers temps son esprit était dérangé.

LE THÉATRE ET LA PRESSE.—Nous trouvons dans les journaux de Paris le récit suivant qui console de la conduite de certains journaux à l'égard des artistes.

Le Paris littéraire a été agréablement mis en émoi par un petit incident qui fait honneur à un de nos confrères. Il s'agit d'un cadeau naïvement envoyé par la nouvelle *dame aux camélias* (Mlle Tallandiera), au critique du *Temps* (M. Francisque Sarcey), et vertement retourné par le critique à l'artiste, avec une lettre dont on devine le contenu.

Le critique avait parlé avec quelque sympathie de l'artiste. Celle-ci, en manière de remerciment et sans s'apercevoir que sa politesse ressemblait fort à une offense, ne s'avise-t-elle pas d'envoyer à l'écrivain une magnifique bague!

Ce récit, n'est-ce pas, vous semble la chose du monde la plus naturelle?

Merci. Cette impression est le plus honorable certificat que vous puissiez décerner spontanément à la presse contemporaine.

GRANDE VENTE DE COUPONS.—La maison M. L. Byrne & Cie., rue du Canal 163, annonce qu'elle fera demain, vendredi, une grande vente de coupons de toute espèce d'étoffes et qu'elle les cèdera à moitié prix et au-dessous et même en certains cas au prix qui sera offert par l'acheteur. C'est là une offre de libéralité qui mérite d'être signalée et recommandée.

Quelque chose valant la peine d'être gagné
C'est le gros lot
Dans le tirage d'or
De la Loterie de la Louisiane
A l'Académie de Musique
Exactement au jour indiqué
Le 27 décembre.—Ajournement impossible
Chances, 6 à 1
Montant des lots, $500,000
Le tout payé en OR.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—*Madame l'Archiduc* est une pièce qui a fait fureur devant le public des bouffes et qui devrait certainement attirer ici, si les circonstances étaient meilleures, des chambrées pleines pendant quinze jours, car l'ouvrage est monté avec une riche mise en scène et les rôles sont bien remplis. Mlle Geoffroy a joué et chanté le rôle de Marietta avec un entrain, une verve, un diable au corps étourdissants. Elle a dit avec une gaieté et une finesse charmante les couplets du premier acte qui se terminent par le refrain:

"Un petit bonhomme pas plus haut que ça."

Mais il nous faudrait tout citer et c'est elle qui tient presque toujours la scène.

De Quercy et Duplan, le premier dans le rôle de Giletti, le second dans celui de l'archiduc, ont été très amusants, pleins de gaieté et de naturel. Mlle Duparc fait un gentil officier et Mlle Nardynn et M. Roger ont très bien tenu les rôles du comte et de la comtesse.

Nous engageons ceux qui veulent passer une soirée amusante à aller entendre ce soir *Madame l'Archiduc*. Demain on donnera la première représentation de *La jolie parfumeuse*, musique d'Offenbach.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Pas de chance, Mr. Bernau!

Qui ne se souvient de Mr. Bernau, le fameux Bernau, le défenseur attitré, le champion des animaux opprimés!

Mr. Bernau, qui s'appelle Auguste, et avec raison, était puissant, il y a dix-huit mois. Il était alors le grand Manitou des épaves de la ville, et....en tirait son profit; une loi de la législature, pseudo et panachée, de 1873, lui accordait des pouvoirs illimités en ce qui a trait aux relations sociales entre hommes et bêtes:—en un mot, son autorité était suprême.

Sous le régime de Mr Bernau, le malheureux qui tuait un moustique était immédiatement traîné devant une cour de justice pour crime de *moustiquecide*; les cuisinières, qui ont pour habitude de faire danser l'anse du panier, le considéraient comme leur bête noire; car si, par malheur, elles tenaient, en revenant du marché, un pauvre poulet par les pattes, avec la tête en bas, elles étaient punies de ce manque de procédé à l'égard de la volaille et appréhendées au corps; les restaurateurs n'osaient plus exposer des tortues de mer, en les couchant sur le dos, pour en faire une enseigne vivante; et avant de vous servir une bisque d'écrevisses les maîtres-queux attendaient que les écrevisses mourussent de mort naturelle.

Enfin, si grande était la terreur qu'inspirait le seul nom de Bernau, que les charretiers eux-mêmes, ne pouvant plus se servir du fouet pour hâter le pas nonchalant des coursiers aux longues oreilles, en étaient arrivés,—oh merveille,—à employer un langage choisi et des termes polis, pour persuader à leur attelage de ne pas s'arrêter à chaque porte et de vouloir bien se laisser conduire.

Eh bien, Mr Bernau a fait son temps; on n'a pas su l'apprécier; les méchants, qui sont nombreux en ce très bas monde, se sont soulevés contre lui: et un juge, sans entrailles, siégeant à la Cour Criminelle, a déclaré que l'acte législatif, qui faisait de Mr Bernau le vengeur des animaux et le tyran des hommes, était parfaitement inconstitutionnel.

Mr Bernau est tombé du haut de sa grandeur; et dès lors, les choses ont repris leur train-train habituel. Les cuisinières ont recommencé à maltraiter les poulets; les restaurateurs ne se sont plus soucié de réfléchir si les tortues étaient incommodées ou non en restant sur le dos; les maîtres queux ont eu la cruauté de faire bouillir les écrevisses vivantes avant de servir des bisques ou des hors-d'œuvres à leurs pratiques; les charretiers sont redevenus....des charretiers. Enfin, le monde est resté ce qu'il était auparavant; c'est à dire, pervers et égoïste.

Mais la grande âme de Mr Bernau ne devait pas se laisser abattre par un premier échec.

C'est un grand cœur que ce Mr Bernau, et c'est aussi une volonté. Après dix-huit mois de silence et de mortification, qu'il a employés à essayer de fonder une institution de charité, une sorte de maison de refuge, pour les chiens errants, les chats délaissés, les chevaux estropiés et les vieux coqs, vétérans du *Cock pit*, il a appris avec la plus légitime indignation qu'un barbare, qui se fait appeler Buffalo Bill, faisait battre des chiens dans son cirque de la rue des Remparts, pour l'amusement des badauds.

C'était comme la dernière goutte qui fait déborder le vase, et Mr Bernau n'a pu renfermer plus longtemps dans son sein la colère qui l'étouffait.

Il a fait explosion!

Mais, voyez comme les nobles et courageux efforts d'un homme de bien sont peu secondés:—Mr Bernau a demandé au colonel Loan de lui laisser avoir un détachement de police pour faire fermer l'établissement de Buffalo Bill, et il a été refusé; il s'est adressé à la Cour Supérieure de District, afin d'obtenir une injonction pour contraindre le colonel Loan à lui laisser avoir un détachement de police pour faire fermer l'établissement de Buffalo Bill, et il a été encore refusé; il s'est adressé, en dernière instance, à la Cour Suprême, afin d'obtenir un mandat péremptoire, pour contraindre la Cour Supérieure de District à lancer une injonction pour contraindre le colonel Loan à lui laisser avoir un détachement de police, pour faire fermer l'établissement de Buffalo Bill, et..... il n'a pas encore été refusé, mais il le sera.

Mr Auguste Bernau est bien malheureux!!!

Tableau de famille.

Toutes les personnes qui ont passé depuis quelques jours rue Royale, ont pu admirer à l'entrée du magasin de Mr L. Uter, un charmant tableau de famille représentant les quatre enfants de l'un de nos concitoyens, deux jeunes garçons et deux petites filles. La composition du groupe, le dessin, le coloris, l'harmonie des nuances font honneur au talent du peintre qui est Mr J. Genin. Cet artiste a depuis quelques années, beaucoup perfectionné sa manière, et les portraits dus à son pinceau ont un véritable mérite indépendamment de la ressemblance qui est toujours frappante.

Incendie dans le troisième district.

Un feu allumé par un incendiaire a été découvert, à deux heures, avant hier soir, dans la maison inhabitée sise au coin des rues Congrès et Peters, dans le troisième district, la propriété de Mr. Latoville. La bâtisse a été consumée et les pertes sont évaluées à $3,000.

Il nous a été impossible de savoir s'il y avait ou non une assurance.

Les flammes ont gagné rapidement la maison voisine, appartenant à Mr Louis Boucher et occupée par Mme Parker. Cette fois les dégâts ont été moins considérables.

La propriété est assurée dans la compagnie des Pompiers, mais nous ignorons pour quel montant. Il y a une assurance de $250 dans la même compagnie sur les meubles de Mme Parker.

L'alarme a été donnée au moyen de la boîte portant le numéro 613, placée à l'angle des rues Dauphine et Indépendance.

Autre petit incendie.

Hier après midi, vers une heure, et demie, le feu a pris au toit d'une vieille masure sise rue Prieur, entre l'avenue Carondelet et la rue St-Pierre.

On a essayé de donner l'alarme au moyen de la boîte No 256, placée à la case à pompe de la compagnie No 21, mais l'appareil ne fonctionnait plus.

On n'avait pas besoin des pompiers, heureusement, car le feu a été éteint par le propriétaire même de la bâtisse.

Notre reporter n'a pu apprendre son nom.

Fausse alarme d'incendie.

Mr. Peter Riddell, trompé par la fumée qui s'échappait de la cheminée de la maison d'école Magnolia, sise rue Carondelet, entre Jackson et Philippe, a donné une fausse alarme d'incendie, hier matin vers huit heures, au moyen de la boîte No 21 placée au coin des rues St-Charles et Première.

Blessé en allant au feu.

En courant au feu d'hier matin, ou ce que l'on supposait être un feu, le fameux Bob, le cheval favori de la pompe No 20 est tombé en tournant l'angle des rues Enterpe et Carondelet et a eu la jambe droite de devant fracturée au-dessous du genou.

C'est une perte pour la compagnie No 20.

Tout ce qui brille n'est pas or.

Un homme de couleur, convenablement mis, est entré, hier matin, dans un magasin, au coin des rues Commune et Franklin, en disant qu'il avait besoin de change pour payer quelqu'un qui l'attendait au dehors, et offrant pour dix-neuf piastres en monnaie fractionnelle une pièce d'or de vingt piastres.

Le propriétaire du magasin tenté par les fauves reflets de la pièce qui lui était présentée, allongeait déjà la main pour la prendre et conclure le marché, lorsqu'un officier de police a fait brusquement acte d'apparition, comme le *deus ex machina*, et a appris à l'honnête boutiquier qu'il était sur le point de se faire duper par un voleur notoire connu sous le nom d'Albert.

On comprend que la pièce était fausse. Albert réfléchit en ce moment dans une étroite cellule du poste de police du 1er precinct, à ce précepte si sage:—tout ce qui brille n'est pas or.

Chanteuses arrêtées pour abus de confiance.

Deux actrices du théâtre du Globe, nommées Blanche Revere et Kitty Lavardo, ont été arrêtées hier matin, à la requête de J. P. Becker, un ex-recorder sous le régime de Warmoth, qui tient actuellement un café-concert rue Royale.

Becker les accuse d'abus de confiance, et leur réclame à chacune $39 pour leurs frais de route de New-York ici.

Miles Revere et Lavardo déclarent qu'elles ont été engagées à New-York par Becker pour chanter dans des concerts, et que découvrant à leur arrivée à la Nouvelle-Orléans, qu'il s'agissait d'un café-concert, elles n'ont plus voulu et ont obtenu un engagement au théâtre du Globe.

Elles ont été mises en liberté sous caution.

Funding Board.

Le Bureau de Conversion s'est réuni hier matin à onze heures et demie, à la maison d'Etat.

Présents, le gouverneur Kellogg, l'auditeur Clinton, le trésorier Dubuclet, le secrétaire d'Etat Deslondes, Messieurs Phelps et Baldwin.

Absents, le lieutenant-gouverneur Antoine et Mr Estilette, orateur de la Chambre des Représentants.

Le comité chargé de s'occuper de la question de bons avec des coupons détachés, a présenté le rapport suivant, qui a été adopté:

Honorable W. P. Kellogg, président du Bureau de Conversion.

Le comité auquel a été référée la question de convertir des Bons avec les coupons détachés, recommande l'adoption des règlements suivants:

1.—Les nouveaux Bons devront être émis à chaque séance régulière du Bureau de conversion.

2.—Les coupons des nouveaux Bons, qui correspondent avec les coupons des anciens Bons, seront détachés et les coupons des anciens Bons seront annulés.

3.—Les coupons détachés des nouveaux Bons seront inscrits dans les registres du Bureau de conversion avec le numéro du coupon, et le numéro de la série des anciens Bons dont-ils représentent les coupons correspondants.

4.—Les dits nouveaux coupons seront marqués et l'on écrira sur le revers le numéro de la série des anciens bons qui auront été convertis. Ils seront ensuite déposés dans le bureau de l'auditeur des comptes.

JOHN PHELPS,
A. M. DUBUCLET,
A. BALDWIN.

Les bons dont la liste suit ont été convertis en bons de la nouvelle émission.

EDM. J. FORSTALL'S SONS.

57 bons et coupons, act. 115 de 1867, levée 6 pour cent	$57,650
30 bons, levée 8 pour cent, act. 32 de 1870	19,500
	$77,160

WM. S. NICOLSON.

11 bons levée 6 pour cent, avec coupons divers	$11,250 00
6 warrants et certificate	6,253 95

JOHN B. MANNING.

2 bons levée 6 pour cent avec coupons	$1,010 00

KREMELBERG, SCHAFFER & CO.

2 bons levée 8 pour cent avec coupons	$1,663 33
5 bons 6 pour cent levée avec coupons	5,050 00

JAS. CHALARON.

2 bons Act. 231 de 1853, avec coupon	$2,070 00
7 bons de Secours de l'Etat du Trésor, avec coupons	3,605 00

TEMPERATURE.—10 Novembre 1875 Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	57	14
12 M.	61	16
3 P. M.	59	15
6 P. M.	59	15

UNE STATUE A LAMARTINE.—La presse parisienne prend l'initiative d'une souscription pour élever un monument à Lamartine sur la place de l'Hôtel-de-Ville. C'est sur cette place, on se le rappelle qu'en réponse à ceux qui voulaient imposer au gouvernement provisoire le drapeau rouge, Lamartine dit d'une voix vibrante:

Citoyens! pour ma part, je n'adopterai jamais le drapeau rouge. L'Europe ne connaît que le drapeau de la République et de l'empire. En voyant le drapeau rouge, elle ne croira voir que le drapeau d'un parti. Le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec la République et l'empire, avec nos libertés et nos gloires; le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple!

Ces paroles furent couvertes d'applaudissements, et dans la même journée on put voir les Parisiens arborer spontanément à leur boutonnière les trois couleurs nationales.

LE CÉSARISME EN BAVIÈRE.—Nous traduisons, d'après la *Gazette d'Ausbourg*, le texte, résumé dans une dépêche publiée hier, de la lettre que le roi de Bavière vient d'écrire à ses ministres:

Le ministère, tenant compte d'une adresse votée contre la minorité très considérable de la Chambre des députés, m'a prié d'accepter sa démission. En me basant sur le droit, qui m'appartient, de choisir librement les conseillers de la couronne, je ne vois pas de motif suffisant pour changer le ministère qui a existé jusqu'ici. Au milieu de la lutte orageuse des partis, je suis convaincu que ce ministère, dans ses actes et dans ses résolutions, a eu constamment en vue le bien général du pays, et qu'il a défendu par les voies légales les droits de l'Etat.

J'espère que le ministère actuel, soutenu par ma confiance royale, réussira à ramener la paix intérieure, qui est la condition du développement de la prospérité publique, et je désire que le gouvernement trouve, pour le salut de mon cher pays bavarois, un appui solide chez tous les hommes modérés. J'invite le ministère à publier cette résolution.

Linderhof, le 19 octobre 1875.

LOUIS.

L'agence Havas nous communique les dépêches suivantes:

Munich, 21 octobre.

Séance de la Chambre des députés.—Le président donne lecture d'une lettre du roi qui lui a été envoyée par le grand maître des cérémonies et qui est ainsi conçue:

"Je n'ai pas l'intention d'accepter l'adresse de la Chambre des députés, et je suis, du reste, vivement étonné du langage tenu au cours de la discussion de cette adresse par plusieurs orateurs. Veuillez le faire savoir au président de la Chambre.

"LOUIS.

MOYEN DE PRÉVOIR LE TEMPS.—Nous lisons dans l'*Observateur* de Pointe à la Hache:

Dans une saison de travail comme celle que nous traversons, nos habitants seront peut-être heureux de connaître une recette en usage chez nos ancêtres, et qui fut expérimentée d'après nos souvenirs d'enfance, toujours avec succès.

En prenant votre café le matin, vous pouvez connaître le temps pour les vingt-quatre heures suivantes.

Ayant soin de ne pas tremper votre cuiller dans la tasse vous mettez la quantité de sucre qui convient à votre goût et vous considérez attentivement les gaz qui montent à la surface du café. Si ces gaz se réunissent ensemble et se joignent au centre du liquide formant une seule écume, le temps sera certainement *beau fixe* pendant 24 heures. Si cette écume ne se forme que partiellement et avec irrégularité le temps sera incertain, *variable*.

Si les gaz se dispersent immédiatement sur les parois de la tasse, le temps sera certainement mauvais.

Comme vous voyez, l'essai est facile et peu coûteux!

—Nous extrayons d'un journal anglais, la *Weekly Gazette*, de Whitby, un curieux récit qui concerne le maréchal et la maréchale de Mac-Mahon:

"Dans le milieu de l'hiver de l'année 1838, un incendie éclata dans un couvent de demoiselles, à Limoges, et prit subitement une telle extension que l'on craignait pour la vie des pensionnaires.

"Tout à coup, on s'écria qu'une petite fille avait été oubliée dans sa chambre.

"Comme les spectateurs anxieux commençaient déjà à prier pour la malheureuse enfant, une grande jeune fille à belle chevelure en désordre et qui flottait sur sa robe de nuit, traversa la foule en s'écriant:

"—Je veux la sauver!

"Ce cri fut entendu de la foule, malgré le craquement des poutres enflammées et de la maçonnerie s'effondrant au moment où la brave jeune fille se précipitait vers la porte de sortie.

"Un bruyant hourra prolongé et répété encore par l'écho, attira l'attention des religieuses, lorsque l'on vit la jeune fille pâle traversant les flammes, tenant l'enfant terrifié.

"Quelques jours après, le roi Louis-Philippe envoya à l'héroïne la médaille d'or pour sa bravoure, et un capitaine de l'armée française, qui avait été témoin du courage de la jeune fille, demanda plus tard à lui être présenté.

"Le capitaine est actuellement président de la république française et la brave demoiselle est devenue Mme la duchesse de Mac-Mahon."

—Les journaux catholiques allemands ont fait le compte des amendes et jours de prison auxquels ont été condamnés les prêtres catholiques romains en Prusse.

Le total se monte à 1,560,000 pour les amendes, et à 50,000 jours de prison.

Pas d'ajournement possible
La Loterie de la Louisiane
Procèdera le 27 décembre
Au grand tirage de ses lots en or.
Ne perdez pas de temps pour acheter
Vos billets
La fortune vous sourira peut être
Vous pourrez tirer le lot de $100,000
Rappelez-vous qu'il y a 3880 lots
Un Demi-million en or
Avec une chance sur six
Avec une chance sur six.
POSITIVEMENT

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAUX, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BÉREAU, à la Passe-Christiane.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss)

—45—

Traîner l'existence.—Le faible et l'invalide ne jouit pas de la vie, mais il traîne l'existence comme on dit vulgairement. Impropre aux vocations actives de la vie et incapable d'en partager les plaisirs qui nécessitent de la santé; n'ayant aucun goût pour les relations sociales et en proie à la mélancolie, l'homme valitudinaire est un objet de pitié. Cependant il n'y a rien en tout cela qui ne puisse être guéri par ce tonique altératif. Les "**Hostetter's Stomach Bitters**" qui procure des forces, remonte le système nerveux et vient à bout de ces irrégularités corporelles aux quelles les faiblesses nerveuses sont si fréquemment attribuées. Les maladies des reins et de la vessie, la digestion imparfaite et les troubles dans les organes urinaires sont des causes fertiles de débilité. Leur éradication, cependant, devient une certitude quand les "**Hostetter's Stomach Bitters**" sont systématiquement employés dans ce but. Les Bitters également annihilent et préviennent la fièvre et les frissons et d'autres affections fébriles débilitantes d'une nature malsaine.

Décédé à San Francisco, le 29 octobre, à l'âge de trente-quatre ans, HENRY LEMAITRE, natif de la Nouvelle-Orléans.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré vendredi prochain, 12 novembre à 6 heures et demie du matin à l'église de l'Immaculée Conception, pour le repos de l'âme de feu SOSTHÈNE ANDRY. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Andry, Desforges et Du Quesnay sont respectueusement priés d'assister à la cérémonie religieuse. 10 nov—2t

Un service funèbre sera célébré, lundi le 15, à sept heures du matin, à l'église Ste-Marie (archevêché) pour le repos de l'âme de feue Mme MARTIN, née Camille Leviel. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à cette cérémonie religieuse. 7nov—7t

Bureau du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana.—No 19 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1875.—Avis est donné aux membres de cette société de la mort de G. B. Hennessey, décédé, à la Nlle-Orléans, le 9 mai 1875; de la mort de J. M. Domingues, décédé, à la Nlle-Orléans, le 16 mai 1875; de la mort de Léon Cardillach, décédé, à la Nlle-Orléans, le 20 mai 1875. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la société No 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1.50 sur chacun de ces décès, d'ici au 15 décembre 1875, à 4 heures de l'après-midi.
R. W. YOUNG, Secrétaire.
7nov—au 14 nov

Bureau du Louisiana Oil Company.—Rue de l'Union 27.—1er du courant, à l'élection annuelle des directeurs de cette compagnie, les actionnaires suivants ont été élus:

PLACIDE FORSTALL,
A. A. MAY,
JULES CASSARD,
JNO. G. GAINES,
W. S. DONNELL,
J. A. DEBLANC,
J. A. LEWIS.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, les officiers dont les noms suivent ont été élus:

PLACIDE FORSTALL, Président.
J. A. DEBLANC, Vice Président.
J. H. DUGGAN, Secrétaire.
Nlle-Orléans 10 Novembre 1875.
J. H. DUGGAN, Secrétaire.
11nov—lt.

Demain, Vendredi, Jour de vente

DES COUPONS.

Nous faisons une

VENTE SPÉCIALE

de toute espèce de coupons, le VENDREDI de chaque semaine, à moins que la moitié des prix et dans quelques cas, aux prix qu'offriront les acheteurs.

M. L. BYRNE & Co.,
11nov—lt Au No 163 de la rue du Canal.

Demande d'un associé.

Une personne pouvant disposer d'un très-modeste capital trouverait à s'intéresser dans une affaire où elle serait chargée de l'administration et de la comptabilité.

S'adresser de suite au bureau de l'ABEILLE, aux initiales M. L. F. Il ne sera pas fait de réponse aux communications non revêtues du nom et de l'adresse du correspondant. 11nov—

Changement de domicile.

J. PIFFAUT, bien connu du public et des artistes, continue d'accorder et de réparer les pianos à très bas prix, ayant toutes les fournitures nécessaires pour remettre les pianos à neuf.
No 192 rue Royale,
10nov—1m entre Ste-Anne et Dumaine.

Marrons! Marrons!
10 Barils Marrons frais de Savoie.
CHAMPAGNE ROEDRER.
100 Caisses champagne Louis Roedrer. En débarquement du steamship "Frankfurt" et à vendre par
J. B. SOLARI & SONS,
10nov—8t 45 rue Royale et 75 rue du Camp

Galerie Photographique de Lilienthal.

121...........RUE DU CANAL...........121
(BATISSE TOURO.)

LE public est respectueusement informé que j'ai ouvert ma Nouvelle Galerie possédant les dernières améliorations, qui me mettent à même de satisfaire toutes les personnes. Les anciens prix sont maintenus. Rien n'a été épargné pour rendre cet établissement le plus élégant de la ville.

THEODORE LILIENTHAL,
121 rue du Canal,
7nov—1m Près de l'encoignure Royale.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées.

ELKIN & CO.,

168...........RUE DU CANAL...........168

REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIRÉES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ÉTOFFES A RIDEAUX — TERRYS, REPS BROCHÉ.
A un bon marché extrême, au comptant.
15oct—3m

Avis.

J. BURKHARDT, mécanicien bien connu pour la réparation des machines à coudre "Grover & Baker" dans le dépôt desquelles il a travaillé pendant les sept ans passés, s'est établi pour son propre compte au No 24 Passage de la Bourse, entre Canal et Douane, où il fera toute espèce de réparations de machines, spécialement de celles de Grover & Baker et appelle l'attention des dames et du public en général sur ce point que toutes les réparations seront faites à leur satisfaction, comme par le passé, et à des prix modérés. 21 oct—

Lager de la Nouvelle-Orléans.

CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis. 15juin—4m

ORDONNANCE GRATUITE

pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'épilepsie, de l'ivrognerie, des catharrhes, de l'asthme et de la consomption.

S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.

Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance. 9juil—1an

MAISON J. GALINIER

53.............RUE ROYALE.............53
Coin Bienville

MARDI, 9 NOVEMBRE 1875, ET LES JOURS SUIVANTS:

OUVERTURE

—DES—

MARCHANDISES D'HIVER.

Toutes les Nouveautés en Modes.

MADAME GALINIER invite respectueusement les dames à venir visiter son bel assortiment de CHAPEAUX MODÈLES.

Elles trouveront chez elle les formes, les nuances et les ornements les plus nouveaux, et aussi les GARNITURES les plus en vogue, du meilleur goût et de la plus grande élégance.
7 nov—1m—DMJ.

HEBERT & CO.,

59, rue de Chartres, coin Bienville.

CABINET DE LECTURE.

3000 VOLUMES CHOISIS PARMI LES MEILLEURS AUTEURS.
17 oct—1m

Département des Finances,

Hotel de Ville.
Nlle-Orléans, 5 novembre 1875.

DES propositions cachetées seront reçues, jusqu'au mercredi, 22 décembre, à midi, pour l'échange de trois mille huit cents (3,800) bons à prime, tirés, pour d'anciens bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton.

Les enchères devront indiquer la classe des bons et le montant des coupons échus, qui devront être attachés, ou, en l'absence de coupons, le montant de l'intérêt de ceux ci jusqu'en janvier 1876, et toutes les offres devront couvrir les bons et l'intérêt. Il devra aussi être indiqué, dans les enchères, le prix offert pour les bons de séries tirés.

Tous les anciens bons échangés seront conservés intacts jusqu'à ce que les bons à prime soient rachetés par des primes.

Les propositions devront être adressées aux commissaires de la dette consolidée et endossées "propositions pour l'échange de bons"

Le droit de rejeter toutes les enchères est réservé.

ED. PILSBURY,
6nov—2 f p s jus 22 déc '75 Administrateur

PAUL SAUVE.

Marchand de fournitures de Bureaux, Imprimerie, fabricant de livres en blanc, lithographe, &c.
Au No 30 du Commercial Place, près la rue St. Charles.
Prix modérés et satisfaction garantie.
FRANK OGDEN,
LOPEZ SAUVE,
7nov—7 9,10,11,13,14 nov Commis.

Cigares en entrepôt.

200,000 CIGARES, importés de la Havane, tels que: REGALIAS, BRITANECA, CHICA FINA, DEL REY, NON PLUS ULTRA, LONDRES FINO et CHICO, CONCHAS, dans les entrepôts de la Douane, en caisses de cinq à dix mille cigares, à vendre par
P. A. GONZALES & BRO.,
7nov—5t Coin Camp et Commune.

92 caisses TABAC

DE la Pennsylvanie, de la meilleure qualité, en feuilles, pour capes.

A vendre, au plus bas prix du marché, par
Jayme Magi,
Au coin des rues Commune et St-Charles.
5nov—15t

92 cases Pennsylvania leaf tobacco wrappers of the best quality.

For sale at the lowest market prices by
Jayme Magi,
Corner Common and St-Charles Sts.
5nov—15t

Chant, Solfège, Piano.

MADAME URANIE CAMBIER annonce à ses anciennes élèves et aux familles qu'elle vient de transférer son domicile rue Ste Anne, No 143, entre Bourgogne et Remparts. Elle donnera des leçons de chant, de solfège ou de piano à sa résidence ou dans les pensionnats où elle professe. 3 nov—1m

REMÈDE INFAILLIBLE

—CONTRE LA—

DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."

On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 22oct—1m

Notice.

J'INFORME respectueusement mes amis et mes habitués, ainsi que le public en général, que j'ai pris la BUVETTE attachée au Théâtre des Variétés, et que durant la saison elle sera pourvue

Des mêmes qualités de vins et de liqueurs

que l'on sert au St-Charles Exchange.
3nov— CHARLES LACOUME

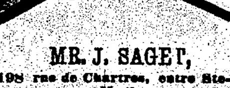

MR. J. SAGET,

No 198 rue de Chartres, entre Ste-Anne et Madison.

INFORME ses amis et connaissances qu'il vient de recevoir un grand assortiment d'armes de chasse, de son modèle, se chargeant par la culasse et à baguette, par le steamer Oberon. Ces armes sont comme toujours de première garantie, qu'il offre à très bas prix. 8 nov—1m

Sirop Pectoral Balsamique

DE

DUCONGÉ.

IL s'est écoulé près d'un demi-siècle depuis la découverte de ce merveilleux composé. Ses vertus bien établies et sa haute réputation dans toutes les maladies de poitrine, des poumons, de la gorge et des entrailles sont si bien connues, sont si bien prouvées, depuis tant d'années par un immense débit, qu'il serait superflu de s'étendre longuement. aujourd'hui, sur son efficacité dans les cas de rhumes, d'asthme, de bronchites, d'inflammation de la gorge, de l'estomac ou des entrailles, de crachement de sang et de coqueluche.

On en a obtenu les résultats les plus bienfaisants dans toutes les affections inflammatoires, telles que les rhumatismes, la diarrhée ou la dyssenterie, les maladies du foie, et particulièrement dans les cas de choléra qui, faute de soins convenables, dégénèrent souvent en choléra.

Dans toutes les affections pulmonaires qui touchent à la consomption, il a prévenu cet horrible fléau toutes les fois qu'on y a eu recours à temps.

Outre la certitude de guérison qu'on lui reconnaît, ce remède vraiment extraordinaire a, sur la plupart des composés du même genre, l'avantage important que son goût agréable fait qu'il peut être administré aux enfants sans la moindre difficulté et n'exige aucune diète particulière. C'est aussi le plus économique, non seulement parce que la bouteille contient plus de sirop qu'aucune autre, mais encore parce que, grâce à sa composition toute spéciale, ce sirop se conserve, durant des années, sans fermentation, et les familles peuvent s'en servir quand elles en ont besoin si elles ont simplement soin de bien boucher la bouteille.

Prescription:—Les grandes personnes peuvent en prendre, dans le courant de la journée, de quatre à six cuillerées, pur ou dans un peu d'eau, ou une quantité moindre à des intervalles de trois à quatre heures

Les personnes qui souffrent beaucoup la nuit peuvent en prendre, en se mettant au lit, deux grandes cuillerées, qui arrêteront la toux et leur donneront un sommeil paisible.

Les enfants de trois à cinq ans peuvent en prendre de quatre à six cuillerées à café dans la journée, en quantités convenables, à des intervalles de trois à quatre heures.

A vendre par

A. CARROUCHE,

Agent à la Nlle-Orléans,
Au No 39 de la rue de Chartres.
Et par tous les pharmaciens. 15oct—1mtl2j

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et à vendre par
B. LAPLACE, Pharmacien,
23 et 25 Champs Elysées.

Prix du flacon $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 15 oct—3m V.D.Ma.

AVIS.

PAR suite du décès de mon frère, L. F. GENERES, en l'emploi de qui je suis resté plus de 20 ans, je fais appel au patronage de mes amis et au public, pour m'aider dans le même genre d'affaires, comme Note Broker, à mon office, Gallier Court, lettre E, en arrière du Bureau de Mr. Theo. Guyol, notaire.
HENRY GENÈRES.
7nov—1m] dim, mar. jeu.

Avis.

MME A. EMERY a l'honneur d'informer les dames en général, qu'elle vient d'ouvrir au No 84 de la rue Royale, un magasin de modes. Elle profite de cette occasion pour solliciter de ses nombreuses clientes le bienveillant patronage qu'elles lui ont toujours accordé.
11 oct—1m Mar J.D.

CHAUSSURES.

BAISSE. BAISSE,

MAGASIN ROUGE,

Coin ROYALE
Et DOMAINE.

GRANDE BAISSE!

IMMENSE SACRIFICE.

Tout le stock forcé d'être sacrifié pour faire de l'argent.
Chaussures pour Messieurs, Dames et Enfants.
Venez donc tous au
MAGASIN ROUGE,
Coin Royale et Dumaine.
2nov—1m Ma J D M. LION, Agent.

VOYEZ LE PLAN

Occasion rare!

300 caisses d'habillements tout faits pour hommes, jeunes gens et garçons.

Le plus grand assortiment qu'il y ait jamais eu en ville vient d'être reçu

—AUX—

Cent Mille Paletots,

197 et 199 Vieille-Levée, en face du Marché Français.

Le premier, le deuxième et le troisième étage sont bondés de paletots, par-dessus, pantalons, chapeaux, chemises, linge de corps, etc. Le tout est offert à très bon marché vu le fort stock que le soussigné a en mains et qu'il est obligé de vendre au rabais.

AUSSI—Un fort lot de par-dessus en caoutchouc qui ont été fabriqués pour les pompiers de St-Louis et qui sont restés aux manufactures seront vendus au quart du prix de leur valeur.

1000 douz. poignets de chemises à 20, 25, 30 et 35 cents la paire, première qualité. Les petits articles tels que cravates, mouchoirs, il y en a tant, qu'on les a gratis.

MICHEL LION.
10 oct—1m

Les taxes de la ville

De 1874 et des années antérieures,

Sont payées à un taux d'escompte libéral par
E. H. LEVY, Courtier.
Au No 13 de la rue Gravier.

Scrip de la ville à vendre en sommes au gré des acheteurs. 4nov—1sem

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTRÔLE des mandats de dessèchement. Un demande qui lui serait adressée directement garantirait complètement à l'acheteur les taux les plus bas.
JAMES B. GUTHRIE, agent
5mai—1an Au No 122 de la rue Gravier.

Bureau de Prêt du Peuple.

Coin Royale et Conti.
Entrée privée, 62 rue Conti.

PRÊTS libéraux faits sur dépôts de Diamants de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles 21juin—6m

Bienville Oil Works Company.—Nlle-Orléans, 5 novembre 1875. A l'élection annuelle qui a eu lieu le 11 octobre 1875, les Directeurs suivants ont été élus pour l'année:

MM. J. ALDIGÉ, F. S. WILTZ,
P. ALDIGÉ, JOS. BAYLE,
A. DASSOMMES, L. C. LEBRETON,

et à une assemblée des Directeurs qui a eu lieu le 1er novembre 1875, Mr. J. ALDIGÉ a été réélu Président et A. BENJAMIN secrétaire.
A. BENJAMIN
6nov—6t. Secrétaire

AVIS.—Bureaux du New Orleans Credit Foncier Association.—Au No 46 de la rue Decatur.—Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs de cette société, les officiers suivants ont été nommés pour l'année courante:
J. A. FERNANDEZ, président.
A. SAULET, secrétaire.
22oct—1m

Bureaux du New Orleans Credit Foncier Association, au No 46 de la rue Decatur.—A l'assemblée annuelle régulière des actionnaires de cette société, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante:

J. A. FERNANDEZ, J. M. VILLAVASO,
JOHN CEBER, V. DEMORUELLE,
L. MOLLO, G. PITARD,
L. F. GÉNÈRES, O. HOPKINS.
22oct—1m A. SAULET, secrétaire.

Bureaux du New-Orleans Credit Foncier Association.—Au No 46 de la rue Decatur.—Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs de cette société, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu, que les actionnaires qui n'ont payé qu'une partie de leurs actions, soient avertis de payer en plein, d'ici au 31 décembre 1875, le reste de ce qu'ils doivent, sinon leurs actions seront déclarées forfaites conformément à la charte de cette compagnie.
22oct—au 31déc A. SAULET, Secrétaire.

BUREAUX DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLÉANS.

Au coin des rues Commune et Baronne.

Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1875.

AVERTISSEMENT AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.

Beaucoup de consommateurs de gaz sont en ce moment victimes de charlatans vendeurs de prétendus régulateurs à gaz. Ces colporteurs disent, faussement, qu'ils agissent sous la direction et avec l'approbation de la compagnie du gaz.

La plupart de ces inventions sont moins qu'inutiles dans toutes les bâtisses qui ne sont pas très élevées; elles produisent invariablement une obstruction, et par suite une interruption du flux du gaz vers les becs.

La compagnie ne se tient pas responsable de la lumière imparfaite passant par un compteur quelconque auquel un de ces prétendus régulateurs aura été attaché.
THEOD. FORSTALL,
13 oct—1m. Surintendant-général.

CHEMIN DE FER

Rue Canal, City Park et le Lac

Les Trains partiront des rues CANAL et BASSIN, les jours de la semaine, comme suit:
9, 10, 11, 12 A. M.,
Après-midi—1, 2, 3, 4, 5 et 6 heures.
DU LAC—Comme suit: 10, 11, 12 A. M.,
Après-midi, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 heures.
LES DIMANCHES.
DES RUES DU CANAL ET BASSIN—
A. M.: 7, 7:40, 8:20, 9, 9:40, 10:20, 11, 11:40, 12:20, P. M.—1, 1:40, 2:20, 3, 3:40, 4:20, 5, 5:40 et 6.
DU LAC—Mêmes heures que ci-dessus jusqu'à 10 P. M.
W. YOUNGBLOOD.
2oct— Faisant fonctions de Surintendant.

$10 placées maintenant, $1,000

d'après vos moyens $10, $25, $100,
$1,000 en privilèges d'actions.

LE bénéfice est souvent de 10 à 15 fois la somme placée, tous les trente jours, sans autres risques que le placement, ainsi que nous l'expliquons dans notre livre et notre rapport financier hebdomadaire que nous envoyons gratis, qui donne les variations et les prix quotidiens du

NEW-YORK STOCK EXCHANGE,

et l'état général du marché monétaire de New-York.
ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.-Y.
21oct—

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président,
EDGAR LARUE.
11 juin75—1an

J. SAUVAGE,

PASSAGE DE LA BOURSE No 98,
près Conti.

SE charge de ventes de propriétés, de locations de maisons, et de collections de loyers. Il se charge aussi de payer les taxes et licenses. Le tout à une commission réduite.
24 oct—3m Mar J D

Mme Vve FERARI,

ACCOUCHEUSE.
Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 108.

On prend des pensionnaires à prix modérés.
4 août—4 m—D Mar J

A vendre.

A VENDRE un chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (scellling) à $12 00 les mille pieds, livré.
E. W. Boards à $12 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.
11juin—1an DMarJ.

LHOTE & CO.,

CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.

PLANCHES à planchéier, à plafonner, à étagérer, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 938 du Bureau de Poste. 11 nov—1an

D. MERCIER,

Marchand en gros et en détail de VETEMENTS, CHAPEAUX, BOTTES, SOULIERS, ARTICLES de TOILETTE, etc.

Grand choix de DRAPS FRANÇAIS. VÊTEMENTS FAITS SUR ORDRE, dans le dernier genre.

Coin Dauphine & Bienville, Nouvelle-Orléans.

Les ordres des marchands de la campagne seront remplis avec la plus grande promptitude et aux prix les plus raisonnables. 31 oct—2m

AVIS AUX
Manufacturiers de Cigares.

Reçu par l'ex-schooner E. H. Krantz un

LOT DE TABAC EN FEUILLES, SUPERIEUR,

QUE NOUS VENDRONS A DES PRIX RAISONNABLES.

MAYER BROS., 51 TCHOUPITOULAS ST.
31 oct—1m

FINE WINES, COGNAC. OLIVE OIL,

SEIGNOURET FRERES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX

COGNAC — HUILE
FINE CHAMPAGNE, — D'OLIVE VIERGE.

Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St.-Julien, Floirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.

BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers—A. Lanata,—Schmidt & Ziegler,—Smith Bros & Co.,—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader,—Ernest C. Villeré,—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1 an

H. CLOSTERMANN & BAYLE

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES

FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES

40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.

LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en rapport aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

Vor. MAIGNAN

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT.

Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères.
Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG. Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie.; des SARDINES GILLET; de GENIÈVRE LA CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc.

23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25
27 déc—1an NOUVELLE-ORLÉANS.

GRANDE MANUFACTURE
DE
CIGARES,

No 71, Rue de Chartres.

Fabrique de CIGARES de tabac importé de la Havane, mêlés et du pays, aux plus bas prix du marché. Pour satisfaire aux nombreuses demandes, je vendrai, dorénavant, par quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros.

F. HAEHNEL.
28 mars—1an

J. P. SARRAZIN,

Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.

Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1-4 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.

Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes du dernier genre.

Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyron, No 69 de la rue Conti.
29 nov—1an NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

H. J. RIVET,

PHARMACIEN DROGUISTE,

SUCCESSEUR DE

E. MONTEUSE & CO.,

a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.

Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, ainsi EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.

Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.

Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD, Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.

68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
16mai—1an

C. E. Girardey,

CALENDRIER DES VENTES A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.,

Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.

Jeudi, 11 novembre—Le fonds de médicaments, articles de fantaisie, instruments de chirurgie et installations de magasin, formant l'angle des rues Poydras et Carondelet.

Samedi, 13 novembre—Pour la succession de Barney B. Skeels, deux jolis cottages simples et doubles, dans la rue Huitième, entre les rues Magasins et Camp, et un beau terrain pour bâtir, formant l'angle des rues Huitième et Camp—le tout près du marché de la rue Neuvième; cinquante actions du New Orleans City Railroad; neuf actions du chemin de fer de la rue St-Charles, &c.

Le magasin en briques et à trois étages No. 193 de la rue Peters' autrefois Nouvelle-Levée, entre les rues Julie et St-Joseph. Les maisons en bois, basses et à étage, No. 223 de la rue Première, entre les rues Dryades et St-Denis.

La belle résidence de feu Dr E. Fortin, comprenant presque tout l'îlet formé par les rues Colysée, Chestnut, Troisième et Quatrième. C'est de toutes les magnifiques résidences du district des jardins celle qui offre le plus d'avantages et se trouve dans le quartier le plus aristocratique et le plus tranquille de cette partie de la ville. Elle sera vendue subdivisée pour règlement d'hypothèque à trois ans de crédit.

Samedi, 20 novembre—Pour la succession de George Ouder et de sa femme, Barnabé Fain; le joli cottage en bois et à deux corps de logis, sur deux terrains faisant face à la rue Claiborne, entre les rues Tulane et Melpomène.

Pour la succession de feu Theophilus Nash; la belle maison en briques et à étage, No 151 de la rue Constance, immédiatement au-dessus de l'encoignure de la rue Robin. L'agréable cottage en bois et à étage, No 153 de la rue Constance, entre les rues Race et Robin. L'élégante et agréable maison en briques et à trois étages, No 223 de la rue St-Joseph, entre les rues Carondelet et Baronne et ces belles maisons en briques et à trois étages, Nos 119, 121, 123 et 125 de la rue Constance, entre les rues Terpsichore et Melpomène. Le No 125 forme l'angle des rues Constance et Terpsichore. Le tout est en bon état loué à bail.

Samedi, 27 novembre—Le magasin et demeure en brique et à trois étages, No 195 de la rue du Canal; le magasin en briques et à trois étages, No 46 de la rue Royale; les maisons en briques et à trois étages, Nos 108, 110 et 112 de la rue Foucher; le cottage bas, en bois, No 205 du Chemin du Bayou; le cottage double, No 208 du Chemin du Bayou.

Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.
29oct—

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 NOV. — CLASSE No 268.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
17	49	18	11	21	56	47	52	37	10	70	30	9	27	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 10 Nov. 1875

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.

Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julia. 15 avril

LUMBER

BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
Nevers & Hery,
MAISON FRANÇAISE
No 315 Julia street,
Nouveau Bassin.

Changement de Domicile.

J'AI l'honneur d'annoncer aux personnes que cela peut intéresser, que je viens de transférer ma CONSULTATION rue Ste. Anne près Johnson. Je rappellerai, en même temps, que je m'occupe plus spécialement du traitement des MALADIES CHRONIQUES de toute nature, dans lequel j'ai obtenu, depuis longtemps, de nombreux succès.... dont je puis fournir les preuves.

Consultations tous les jours.
10 oct—1m DR C. TESTUT.

Propriétés à vendre et à louer

A vendre,

A SHREVEPORT, Louisiane, le restaurant et salon connus sous le nom de THE ORLEANS HOUSE, ayant environ trente-six chambres bien finies; un salon où l'on trouvera les meilleures liqueurs; trois billards qui viennent d'être réparés. Le tout est à vendre à des conditions libérales. Pour plus de détails, s'adresser à ALPH. WALZ, No 26 de la rue Conti, Nlle-Orléans, ou au New Orleans House, Shreveport.
29oct—

A Louer.

PLUSIEURS petites maisons récemment réparées et situées dans de bons quartiers ayant gaz, hydrant, etc. dans le second et le troisième Districts, et le haut d'un magasin rue de Chartres près Ste. Anne.

Aussi, plusieurs magasins dans le 1er et le 2d Districts.

S'adresser à M. ELLIOT,
No 70 rue Toulouse entre Bourbon et Royale.
23 Oct—

A vendre

La belle GROCERIE située au No 283 de la rue Royale, coin Hôpital. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. 7nov—10t

La célèbre Mme LEONCE

Annonce d'annoncer son retour d'Europe. Elle donnera ses consultations et dira le passé, le présent et l'avenir. Soins particuliers sur les traces de famille, mariages et billets de loterie.

Les personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance peuvent m'écrire franco, poste office, box 1275. Résidence office, 135 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.
8nov—1an

Café-Grocerie à vendre.

GROCERIES Pour cause de départ, le dit établissement est offert en vente, situé dans un des meilleurs quartiers du 2me District, et faisant de bonnes affaires. S'adresser à
J. MANGIN & CO.,
17 oct—1m 67 Decatur.